https://pierrealainmillet.fr/Pas-de-collecte-les-jours-feries-2447



Pas de collecte les jours fériés ?

- DHD -

Date de mise en ligne : vendredi 13 juin 2014

Date de parution : 13 juin 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Lors d'une visite sur site à Max Barel, des habitants ont protesté contre l'absence de collecte du lundi de pentecote. J'ai répondu que la règle au Grand Lyon était la collecte tous les jours fériés, sauf le 1er Mai et jour de Noel, et qu'il devait y avoir en tout cas collecte de rattrapage.

Or, vérification faite, la ville a reçue un courrier début mars (!) l'informant de la suppression des collectes les jours fériés en 2014, ainsi que l'absence de collecte de rattrapage. Aucune communication n'a été faite aux riverains par le Grand Lyonâ€¦

J'ai donc immédiatement écrit au vice-président concerné le courrier suivant :

Monsieur le vice-président, cher collègue

Ce lundi de pentecôte, comme annoncé lors d'un courrier reçu en mairie début mars, il n'y a pas eu de collecte organisée par le Grand Lyon, contrairement aux années précédentes.

Cette situation est très préjudiciable notamment aux habitants concernés par la collecte en fréquence 3, qui se sont de fait retrouvés en fréquence 1. Cette situation se reproduira 4 fois cette année, notamment le 14 Juillet prochain.

Dans beaucoup de situations, comme celle de la rue Salvatore Allende, cette situation se complique de la proximité de zones en fréquence 3 et en fréquence 6, un coté de la rue, résidentiel, étant en fréquence 3, tandis que l'autre coté est en fréquence 6. De nombreux habitants nous ont fait part de leur étonnement et de leur mécontentement, d'autant qu'ils n'ont découvert le problème qu'après coup.

Je vous demande que ce point soir abordé rapidement en commission de proximité afin d'expliquer les raisons de cette décision, d'en évaluer l'impact perçu dans nos communes, et de prendre les décisions nécessaires pour gérer les jours fériés dans l'objectif de maintien de la qualité du service public

bien cordialement,

Pierre-Alain Millet, adjoint au maire, conseiller communautaire

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet